



Charge fiscale totale

Le régime fiscal canadien : complexité et compétitivité*

Avant-propos

Dans l'économie mondiale d'aujourd'hui, les idées novatrices, les collaborateurs compétents et les investissements se concentrent naturellement là où ils reçoivent le meilleur accueil. Par conséquent, les taux d'imposition des entreprises exercent une influence démesurée sur l'aptitude du Canada à attirer des investissements et à promouvoir des emplois de qualité et qui soient bien rémunérés. À leur tour, les investissements des entreprises génèrent des avantages appréciables pour l'ensemble des Canadiens.

La méthode de la charge fiscale totale, mise au point par PricewaterhouseCoopers au Royaume-Uni et en Australie, fait ressortir le rôle critique joué par les plus grandes entreprises d'un pays en ce qui concerne le financement des nombreux services de l'administration publique. En 2007, le Conseil canadien des chefs d'entreprise a confié à PricewaterhouseCoopers le mandat d'analyser l'apport des grandes entreprises à la compétitivité et à la prospérité du pays.

Depuis plus de trois décennies, les dirigeants et entrepreneurs membres du Conseil encouragent sans relâche de saines politiques publiques qui feraient du Canada le meilleur endroit au monde pour vivre, travailler, investir et croître. Nous sommes d'avis que les résultats de la présente étude aideront grandement les administrations publiques à appliquer leur politique fiscale de manière à stimuler la croissance d'entreprises de chez nous qui sont concurrentielles à l'échelle mondiale.



Thomas d'Aquino
Chef de la direction et président
Conseil canadien des chefs d'entreprise

Les grandes entreprises jouent un rôle important dans la vie socioéconomique du Canada et sont essentielles à la prospérité à long terme de notre pays. Elles disposent des capitaux nécessaires pour financer d'importants travaux de recherche-développement et d'innovation et pour adopter de nouvelles technologies qui rehaussent la productivité.

Par le biais des grandes entreprises, notamment les multinationales, le Canada participe à l'économie mondiale et réalise des gains économiques grâce au partage du savoir et aux économies d'échelle. En outre, les grandes entreprises investissent au Canada en offrant des perspectives d'emploi de qualité et en aidant le pays à consolider son infrastructure.

Il est essentiel que le régime fiscal canadien soit concurrentiel à l'échelle internationale pour toutes les entreprises, compte tenu de tous les impôts et taxes qu'elles paient. Les résultats de l'enquête sur la charge fiscale totale apportent de précieuses indications sur le montant des impôts et taxes versés par les plus grandes sociétés au Canada. Nous espérons que ces renseignements contribueront à orienter le débat sur la politique fiscale future et qu'ils aideront le public à évaluer le montant total des impôts et taxes qu'il paie.

Nous tenons à remercier les répondants de cette année et nous invitons l'ensemble du monde des affaires canadien à collaborer avec nos gouvernements pour faire du Canada un pays prospère et concurrentiel où il fera toujours bon vivre et travailler.



Mark Mendola
Leader canadien, Services fiscaux
PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.



Thomas O'Brien
Associé, Services fiscaux
PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Table des matières

02	Sommaire
06	1. L'évolution du contexte fiscal
12	2. La méthode de la charge fiscale totale
	2.1 Qu'est-ce que la charge fiscale totale?
	2.2 Définition des taxes et impôts
	2.3 Distinction entre les taxes et impôts pris en charge et perçus
	2.4 Autres paiements au gouvernement
18	3. Résultats détaillés et thèmes
	3.1 Messages clés
	I. L'impôt sur le revenu des sociétés n'est qu'un aspect du fardeau fiscal des entreprises
	II. La charge fiscale des grandes entreprises est appréciable
	III. Le régime fiscal canadien est complexe et onéreux pour les entreprises
	3.2 Participation et qualité des données
	3.3 Comparaisons internationales
30	4. Résultats détaillés – La situation de chaque répondant
34	5. Perspectives d'avenir
36	Annexes

02 Sommaire

L'évolution du contexte fiscal

À cause des exigences des marchés financiers mondiaux et de la grande mobilité des capitaux à l'échelle planétaire, les investisseurs sont de plus en plus sensibles aux variations du régime fiscal d'un pays donné. Soucieux de la compétitivité du pays, le gouvernement du Canada s'est engagé à baisser les taux de l'impôt sur le revenu des sociétés. De plus, lors d'un sondage mondial récent mené par PricewaterhouseCoopers (PwC), les chefs d'entreprise du Canada ont considéré le régime fiscal comme un objectif prioritaire de réforme gouvernementale. Bien que l'impôt sur le revenu des sociétés soit important sur le plan de la concurrence, la compétitivité mondiale du Canada en tant que pays d'accueil des investissements est déterminée par l'ensemble des taxes et impôts payés par les entreprises et par la complexité du régime fiscal dans lequel elles évoluent.

La méthode de la charge fiscale totale fournit des données qui aident les entreprises, les administrations publiques et les autres parties prenantes

à comprendre la composition et la valeur de l'ensemble des taxes et impôts payés par l'entreprise. Les données détaillées produites par cette méthode ont la transparence nécessaire pour favoriser une discussion éclairée des enjeux de politique fiscale.

Qu'est-ce que la charge fiscale totale?

La méthode de la charge fiscale totale de PwC recueille quatre types de renseignements :

- les taxes et impôts pris en charge par les entreprises, qui ont une incidence sur l'état des résultats;
- les taxes et impôts perçus par les entreprises auprès des clients et des employés, puis versés à l'État;
- les autres paiements obligatoires à l'État : droits, loyers, redevances, etc.;
- les coûts de l'observation fiscale, soit les sommes dépensées pour établir, calculer et verser les taxes et impôts pris en charge et perçus.

L'enquête de 2007 sur la charge fiscale totale réalisée pour le compte du Conseil canadien des chefs d'entreprise

PwC et le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) ont mené une enquête auprès de grandes entreprises établies au Canada. Tous les membres du CCCE ont été invités à participer à l'enquête, avec d'autres entreprises faisant partie de l'indice S&P/TSX 60. Au total, les 39 entreprises répondantes représentent un vaste éventail d'industries et de régions du Canada.

L'enquête de 2007 a permis de recueillir des données sur les paiements à l'État pour les années d'imposition 2005 et 2006. Une deuxième enquête aura lieu en septembre 2008 pour recueillir des renseignements sur l'année d'imposition 2007 et, peut-être, des données par industrie et par province, à la demande de divers ministères des Finances provinciaux.

Messages clés

- I. L'impôt sur le revenu des sociétés ne représente qu'un aspect du fardeau fiscal des entreprises.
- II. La charge fiscale des grandes entreprises est appréciable.
- III. Le régime fiscal canadien est complexe et onéreux pour les entreprises.

Les résultats de l'enquête figurent dans les sections 3 et 4.

Nombre de taxes et d'impôts et de points d'imposition

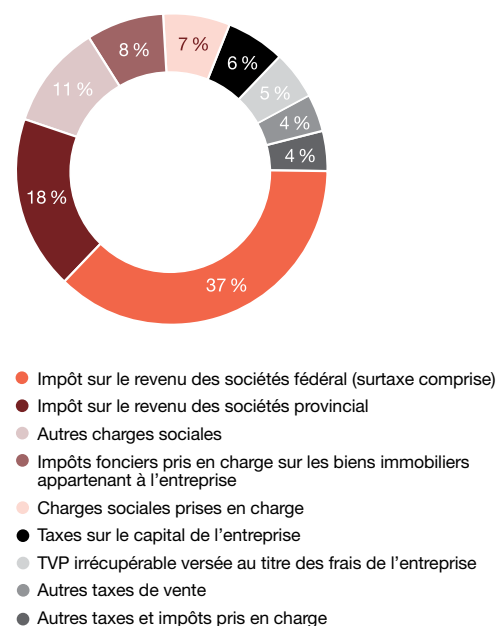
- Au Canada, les entreprises pourraient assumer ou percevoir 49 impôts et taxes, à l'exclusion des taxes municipales mais en comptant les impôts fonciers.
- Une fois prises en compte l'ensemble des administrations fiscales, l'entreprise qui exerce des activités dans chaque province et territoire du pays pourrait être assujettie à plus de 200 points d'imposition.

Taxes et impôts pris en charge et perçus

Taxes et impôts pris en charge

- Les taxes et impôts pris en charge par les répondants ont totalisé 10,5 milliards de dollars en 2006.
- Les taxes et impôts les plus importants ont été l'impôt sur le revenu des sociétés, l'impôt foncier et les charges sociales.
- Pour chaque dollar d'impôt sur le revenu des sociétés payé, les entreprises payaient 0,82 \$ d'autres taxes et impôts.
- La moitié des 34 taxes et impôts pris en charge par les répondants ne représentaient que 8 % du total.

Figure A : Taxes et impôts pris en charge par les répondants



Taxes et impôts perçus

- Les taxes et impôts perçus par les répondants ont totalisé 19,8 milliards de dollars en 2006.
- Les principaux impôts et taxes perçus au Canada ont été l'impôt sur le revenu des particuliers, la taxe sur le carburant, la TPS et les droits d'accise.
- Pour chaque dollar d'impôt sur le revenu des sociétés payé, les taxes et impôts perçus correspondaient à 3,41 \$.

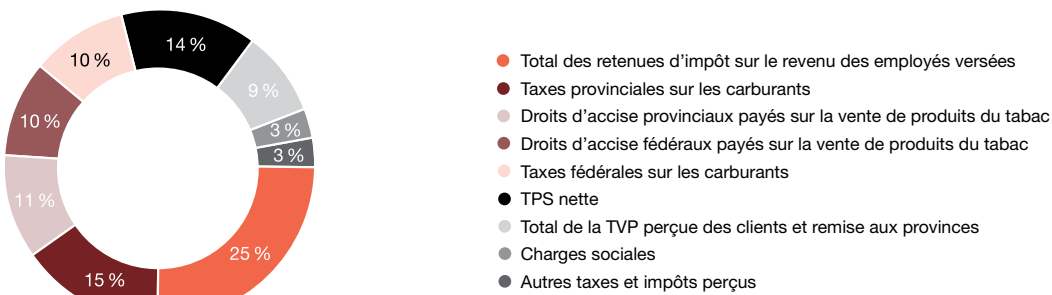
Les répondants ont aussi versé à l'État d'autres paiements totalisant 3,9 milliards de dollars en 2006. Il s'agissait le plus

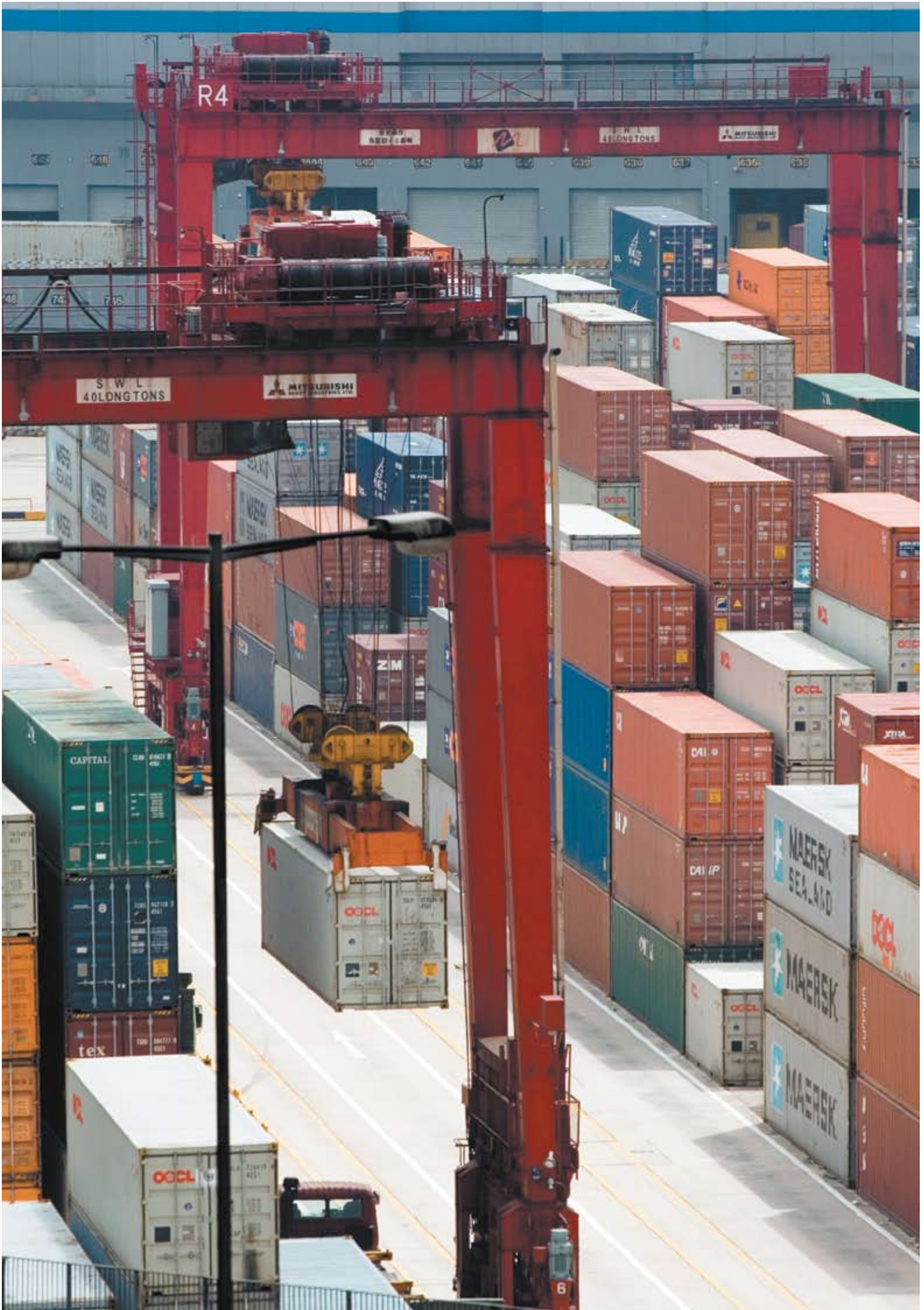
souvent de loyers et de redevances versés au titre d'activités extractives.

Complexité et fardeau administratif

- Les répondants ont consacré entre 100 000 \$ et 11 millions de dollars à l'observation fiscale en 2006.
- Les répondants ont consacré en moyenne 2 483 jours à l'observation fiscale en 2006, soit l'équivalent de 11 employés à temps plein chargés uniquement de l'observation fiscale au Canada.

Figure B : Taxes et impôts perçus par les répondants





06 Section 1

L'évolution du contexte fiscal

Points saillants :

- Au Canada, 60 % des chefs d'entreprise estiment que le gouvernement canadien devrait améliorer en priorité le régime fiscal.
- Le régime fiscal des entreprises dans un pays donné compte pour beaucoup dans la compétitivité mondiale de ce pays.
- Le resserrement de la réglementation et des normes comptables a accru la qualité et la qualité de l'information fiscale exigée.
- La planification fiscale et le montant des impôts et taxes payés par les sociétés sont de plus en plus liés aux enjeux de la responsabilité sociale des entreprises.



L'évolution du contexte fiscal

L'évolution du contexte fiscal canadien fait ressortir la nécessité de mieux comprendre la charge fiscale totale des grandes entreprises. PwC et le CCCE ont cerné quatre facteurs qui influencent actuellement le contexte fiscal canadien :

- les chefs d'entreprise canadiens considèrent le régime fiscal comme prioritaire;
- le régime fiscal canadien est un facteur clé de la compétitivité mondiale;
- le gouvernement a resserré la réglementation concernant la fiscalité et la divulgation fiscale;
- les paiements fiscaux sont de plus en plus liés à la responsabilité sociale des entreprises.

Ces facteurs témoignent de la plus grande transparence dont il faudra faire preuve à l'égard du montant des impôts et taxes que paient les grandes entreprises, dans le but d'informer les parties prenantes et d'éclairer le débat plus large sur la politique fiscale.

Les chefs d'entreprise canadiens considèrent le régime fiscal comme prioritaire

Lors d'un récent sondage auprès de chefs d'entreprise, mené à l'échelle mondiale par PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹, 60 % des répondants canadiens ont estimé que le gouvernement devrait améliorer en priorité le régime fiscal. À cet égard, les chefs d'entreprise canadiens se classaient seulement 1 % derrière leurs homologues brésiliens et 21 % au-dessus de la moyenne mondiale. Ils jugeaient la réforme du régime fiscal plus importante que le droit environnemental, l'éducation, les soins de santé et le droit du travail. L'enquête a également révélé que la gestion du coût d'observation des diverses législations fiscales du monde constituait toujours une priorité pour les chefs d'entreprise.

Tableau 1.1 : Les priorités de l'action gouvernementale

	Ensemble	Canada	France	Allemagne	R.-U.	Italie	Espagne	Pays-Bas	Japon	Chine / Hong Kong	Australie	Inde	Corée	É.-U.	Brésil	Russie
Droit du travail	42 %	14 %	69 %	57 %	41 %	29 %	53 %	42 %	39 %	22 %	35 %	52 %	56 %	30 %	51 %	26 %
Régime fiscal	39 %	60 %	29 %	47 %	38 %	56 %	39 %	29 %	37 %	31 %	44 %	27 %	33 %	33 %	61 %	50 %
Éducation	22 %	22 %	23 %	20 %	28 %	20 %	20 %	37 %	9 %	6 %	17 %	27 %	1 %	28 %	30 %	10 %
La loi et son application	18 %	8 %	16 %	2 %	7 %	33 %	15 %	10 %	11 %	24 %	4 %	28 %	30 %	12 %	21 %	33 %
Droit environnemental	17 %	31 %	19 %	14 %	14 %	19 %	18 %	21 %	20 %	18 %	31 %	18 %	26 %	19 %	4 %	9 %
Soins de santé	11 %	20 %	7 %	6 %	19 %	7 %	3 %	12 %	10 %	4 %	13 %	3 %	1 %	32 %	16 %	9 %
Réglementation de la sécurité des produits	11 %	10 %	16 %	13 %	7 %	7 %	14 %	6 %	21 %	13 %	18 %	13 %	22 %	11 %	4 %	8 %
Lois sur la planification	10 %	–	2 %	5 %	21 %	9 %	17 %	13 %	7 %	8 %	12 %	8 %	20 %	6 %	7 %	28 %
Contrôle des mouvements de capitaux	9 %	6 %	5 %	7 %	6 %	8 %	6 %	17 %	11 %	28 %	11 %	13 %	9 %	9 %	–	12 %
Politique en matière de propriété étrangère	8 %	9 %	11 %	10 %	3 %	–	6 %	6 %	8 %	21 %	5 %	11 %	–	3 %	4 %	11 %
Exigences en matière de PAPE et conditions d'admission à la cote	5 %	12 %	–	4 %	5 %	6 %	2 %	4 %	19 %	10 %	9 %	–	2 %	13 %	–	–
Base	1150	30	65	63	65	32	41	30	75	52	31	30	30	100	30	30

Q : Lequel des domaines ci-dessus, que le gouvernement pourrait améliorer, considérez-vous comme prioritaire? (Base : l'ensemble des répondants)

¹Source : PricewaterhouseCoopers, 11^e enquête annuelle mondiale auprès des chefs d'entreprise, 2008.

Les gouvernements et le monde des affaires doivent collaborer pour faire en sorte que la réforme des politiques fiscales encourage les investissements et l'innovation, réduise le fardeau administratif et favorise la compétitivité internationale. D'après des études récentes de la Banque mondiale (voir l'encadré), le régime fiscal d'un pays détermine, dans une large mesure, la facilité d'y faire des affaires.

La transparence à l'égard des impôts et taxes à payer par les entreprises favorise un dialogue constructif avec les autorités fiscales et les gouvernements au sujet de la politique fiscale. C'est en faisant bien comprendre aux gouvernements la charge fiscale totale des entreprises qu'on peut engager un dialogue constructif et commencer à établir les relations nécessaires à une évolution positive.

Le régime fiscal est un facteur clé de la compétitivité mondiale

Face à la mondialisation grandissante et à la mobilité accrue des capitaux, les pays du monde entier prennent des mesures pour assurer la compétitivité internationale de leur régime fiscal. Prenant acte de cette tendance, le gouvernement du Canada a affirmé que « dans un monde de plus en plus globalisé, où les changements sont rapides et constants, les gouvernements ont notamment la responsabilité de se doter d'un régime d'impôts, de taxes et autres

prélèvements qui répond aux besoins du pays, de ses habitants et de ses entreprises »². Aussi le gouvernement a-t-il élaboré l'Avantage Canada, son plan économique à long terme, grâce auquel il compte établir le taux d'imposition le plus bas du Groupe des Sept (G-7) sur les nouveaux investissements des entreprises.

S'il tient à la prospérité malgré la taille restreinte de son économie, le Canada a besoin d'attirer les investissements étrangers et doit donc être concurrentiel sur le plan de la fiscalité. Le Canada participe à l'économie mondiale par le biais des grandes entreprises, notamment les multinationales, qui permettent la réalisation de gains économiques grâce au partage du savoir et aux économies d'échelle. Bien que l'on ait pris des mesures pour abaisser les taux d'imposition du revenu des entreprises, une politique fiscale efficace doit cependant porter sur la charge fiscale totale des entreprises et sur la complexité du régime fiscal pour donner une image fidèle de la compétitivité mondiale.

L'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, les États-Unis, la France, l'Inde, l'Irlande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse mènent ou entendent mener des études sur la charge fiscale totale. Tous ces pays utilisent une méthode uniforme de la charge fiscale totale pour recueillir et présenter leurs données, ce qui permet d'établir des comparaisons internationales pour éclairer le débat au sujet de la compétitivité internationale du Canada au chapitre des investissements.

Étude de PwC et de la Banque mondiale : *Paying Taxes*

Depuis 2006, PwC et la Banque mondiale publient conjointement une étude comparative des régimes fiscaux de 178 pays, intitulée *Paying Taxes*. L'étude consiste à recueillir des données sur les affaires fiscales d'une entreprise

type afin de calculer trois indicateurs : le nombre de paiements fiscaux, le temps nécessaire à l'observation fiscale et le coût de l'impôt (ou « taux d'imposition total » selon la méthode de la charge fiscale totale). Les trois variables sont pondérées également afin d'établir le rang global de chaque pays au chapitre de la facilité à payer les impôts et taxes.

Selon *Paying Taxes 2008*, le Canada se classait au 25^e rang dans l'ensemble à ce chapitre, mais n'avait que le 99^e taux d'imposition total le plus bas.

Pour en savoir plus ou pour obtenir la publication *Paying Taxes*, veuillez consulter le site www.pwc.com/payingtaxes.

² Le nouveau gouvernement du Canada améliore l'équité fiscale grâce à une initiative de lutte contre les paradis fiscaux. Ministère des Finances du Canada, le 14 mai 2007. Veuillez consulter le site <http://www.fin.gc.ca/news07/07-041f.html> pour plus de détails.

« Les données présentées selon la méthode de la charge fiscale totale font ressortir l'équilibre entre la complexité et la compétitivité. »

Thomas O'Brien, associé, Services fiscaux de PwC

L'équilibre entre la compétitivité et la complexité



À l'heure actuelle, la politique fiscale du Canada cherche à maintenir l'attrait du pays comme terre d'accueil des investissements étrangers et à rendre les entreprises

canadiennes plus compétitives sur le marché mondial. Un élément essentiel du plan gouvernemental consiste à réduire le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés, qui passera d'environ 34 % (au début de 2007) à 25 % (en 2012). Cette politique vise aussi à garantir l'équité du système fiscal canadien pour la totalité des parties prenantes.

Équilibrer ces objectifs contradictoires n'est pas une mince affaire. Par

exemple, la poursuite de l'équité a poussé les autorités fiscales fédérale et provinciales à mener une lutte acharnée, au pays comme à l'étranger, contre les stratégies de planification fiscale qu'elles estiment contraires à la lettre et à l'esprit des lois fiscales. Aussi a-t-il fallu apporter des modifications complexes aux lois fiscales du Canada, ce qui a alourdi le fardeau d'observation et d'administration pour les contribuables et le fisc. Tout cela rend problématique l'objectif de simplifier le régime fiscal canadien.

À la recherche de moyens d'améliorer la compétitivité et l'équité du régime canadien de fiscalité internationale et d'alléger le fardeau d'observation des contribuables, le ministre des Finances du Canada, James Flaherty, a mis sur pied, vers la fin de 2007, un groupe consultatif qui doit présenter son rapport au ministre vers la fin de l'année.

À l'heure actuelle, le contexte fiscal canadien oblige les contribuables (et leurs conseillers fiscaux) à exercer un contrôle de tous les instants pour s'assurer non seulement qu'ils se conforment aux dispositions de la loi, mais aussi qu'ils profitent de toutes les occasions qui leur sont offertes, notamment en participant à l'élaboration de la politique fiscale canadienne.

Nick Pantaleo

Leader, Groupe national des services techniques du cabinet canadien
Membre, Groupe consultatif sur le régime canadien de fiscalité internationale

Le Groupe national des services techniques du cabinet canadien de PwC a une vocation pluridisciplinaire. Il regroupe des comptables et des avocats spécialisés en fiscalité qui ont une riche expérience dans l'exercice de leur profession et au sein de la fonction publique. Les membres de ce groupe aident les entreprises et les particuliers à passer en revue et à analyser la politique fiscale canadienne et à interagir avec le ministère des Finances du Canada.



Le gouvernement a resserré la réglementation concernant la fiscalité et la divulgation

Depuis quelques années, les entreprises canadiennes se préoccupent davantage de la fiscalité, souvent dans la foulée de mesures prises par les autorités pour améliorer la gouvernance. Adoptée aux États-Unis en 2003, la loi Sarbanes-Oxley a mis l'accent sur l'observation fiscale en exigeant une attestation des contrôles et de l'information à caractère fiscal, par un vérificateur externe, pour les entreprises inscrites auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC). La loi Sarbanes-Oxley s'applique à un certain nombre de grands groupes d'entreprises canadiennes inscrits à la SEC, dont certains répondants à notre enquête. Le dépôt du projet de loi 198 au Canada tablait sur l'attestation de la conception et de l'efficacité de ces contrôles (dont les contrôles fiscaux) pour tous les émetteurs canadiens.

Les normes comptables relatives à l'impôt ont également eu une incidence favorable sur la qualité et la quantité de l'information fiscale. La norme FAS 109, *Accounting for Income Taxes*, et son document d'interprétation FIN 48, *Accounting for Uncertainty in Income Taxes*, prescrivent un seuil de constatation et des principes d'évaluation, dans les états financiers, d'une position fiscale prise ou susceptible d'être prise dans une déclaration de revenus.

Comme les normes comptables et la réglementation mettent de plus en plus l'accent sur le risque et l'information à caractère fiscal, il faut impérativement améliorer les renseignements sur l'impôt sur le revenu payé par les entreprises. Les entreprises voudront aussi accroître la transparence pour l'ensemble des taxes et impôts qu'elles paient si elles veulent mieux informer les actionnaires, les analystes et d'autres parties prenantes. La méthode de la charge fiscale totale aide les entreprises à recueillir les données fiscales voulues pour accroître la transparence et cerner les secteurs de gestion des risques possibles.

Les paiements fiscaux sont liés à la responsabilité sociale des entreprises

La responsabilité sociale des entreprises revêt plus d'importance que jamais. Depuis le début des années 1960, les groupes d'intérêt et les dirigeants d'entreprise ont en commun la volonté de mieux évaluer l'apport des entreprises à la société.

Dans le cadre élargi de la responsabilité sociale des entreprises, l'apport des entreprises à l'ensemble de l'économie est de plus en plus scruté à la loupe. Le public n'a généralement accès, en matière de fiscalité, qu'aux renseignements concernant l'impôt sur les bénéfices publiés dans le rapport annuel d'une société ouverte. Ordinairement, les nombreux autres impôts et taxes payés ne sont pas divulgués.

De plus en plus d'entreprises ont tendance à faire état de la totalité des taxes et impôts qu'elles paient dans le cadre de leurs communications externes ou dans leur rapport sur la responsabilité sociale. Par exemple, selon une enquête menée par PwC au Royaume-Uni, 14 % des entreprises de l'indice FTSE 100 présentent les principaux impôts et taxes qu'elles ont payés dans le cadre de leur rapport sur la responsabilité sociale ou sur le développement durable.

La méthode de la charge fiscale totale offre aux entreprises le moyen de communiquer aux parties prenantes de l'extérieur des renseignements sur leur charge fiscale. La méthode de la charge fiscale totale constitue une mesure exhaustive des sommes que dépensent les entreprises pour financer les dépenses publiques; elle propose donc aux parties prenantes une information qui s'ajoute aux données fiscales présentées dans les états financiers.



« La fiscalité a dix ans de retard sur l'environnement (au chapitre de la responsabilité sociale des entreprises). »

Jeffrey Owens

directeur du Centre de politique et d'administration fiscales, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

12 Section 2

La méthode de la charge fiscale totale

- 2.1 Qu'est-ce que la charge fiscale totale?
- 2.2 Définition des taxes et impôts
- 2.3 Distinction entre les taxes et impôts pris en charge et perçus
- 2.4 Autres paiements au gouvernement

Points saillants

- L'enquête sur la charge fiscale totale de 2007, menée selon la méthode de PricewaterhouseCoopers, est la première du genre au Canada.
- La méthode permet de recueillir des renseignements sur quatre aspects de la fiscalité : les taxes et impôts pris en charge, les taxes et impôts perçus, les autres paiements au gouvernement et les coûts de l'observation fiscale.
- La méthode de la charge fiscale totale établit une base uniforme à partir de laquelle l'entreprise peut présenter sa charge fiscale et comparer son profil fiscal.



2.1 Qu'est-ce que la charge fiscale totale?

La méthode de la charge fiscale totale

La méthode de la charge fiscale totale tient compte non seulement de l'impôt sur le revenu des sociétés, mais de l'ensemble des taxes et impôts pris en charge ou perçus par une entreprise. Elle permet de recueillir des renseignements sur quatre aspects de la fiscalité :

- les taxes et impôts pris en charge, qui ont une incidence sur l'état des résultats;
- les taxes et impôts perçus auprès des clients et des employés, puis versés au gouvernement;
- les autres paiements obligatoires au gouvernement : droits, loyers, redevances, etc.;
- les coûts de l'observation fiscale, soit les sommes engagées pour établir, calculer et verser les taxes et impôts pris en charge et perçus.

La charge fiscale totale est une méthode clairement définie, utilisée dans un certain nombre de pays en vue d'établir des comparaisons internationales.

La méthode de la charge fiscale totale ne constitue pas un modèle économique. Elle ne vise pas à déterminer, par exemple, si c'est l'entreprise ou le consommateur qui assume en définitive le fardeau des taxes et impôts. En mettant l'accent sur les paiements au comptant effectués par les grandes entreprises, elle fournit une mesure de l'apport des entreprises aux recettes publiques différente de celle qui figure dans les états financiers (c.-à-d. la charge d'impôts de chaque entreprise). En outre, la méthode de la charge fiscale totale permet de mesurer l'apport fiscal des entreprises de manière uniforme dans le but de faciliter la comparaison.

La charge fiscale totale est une méthode clairement définie, utilisée dans un certain nombre de pays en vue d'établir des comparaisons internationales.

Utilisation de la méthode de la charge fiscale totale

Les données que permet de recueillir la méthode de la charge fiscale totale sont utiles sur deux plans :

Pour le monde des affaires, les gouvernements et d'autres parties prenantes de l'extérieur

La méthode de la charge fiscale totale sert à diffuser des renseignements concernant la charge fiscale des grandes entreprises. Ces renseignements éclaireront le débat au sujet de la politique fiscale en fournissant des données utiles et empiriques sur la composition et le montant des taxes et impôts payés. On peut établir des comparaisons internationales pour évaluer la compétitivité du régime fiscal canadien. De plus, des comparaisons à l'échelle des industries et des provinces contribueront à définir la politique concernant les stimulants sectoriels et aideront les gouvernements provinciaux à évaluer leur compétitivité au pays.

Pour les répondants individuels

La méthode de la charge fiscale totale permettra aux entreprises de recueillir et de présenter leurs données fiscales globales

de manière uniforme pour répondre aux besoins des parties prenantes et améliorer la transparence. En effet, les comptes financiers présentent rarement des renseignements sur les impôts et les taxes autres que l'impôt sur le revenu des sociétés.

La méthode de la charge fiscale totale peut apporter aux répondants des renseignements précieux permettant de tracer un tableau plus complet de leur situation fiscale, lequel peut servir à :

1. comparer leur charge fiscale à celle des autres répondants;
2. améliorer la gestion et les contrôles du risque fiscal;
3. mieux affecter les ressources fiscales;
4. communiquer le montant de la charge fiscale totale aux parties prenantes de l'extérieur.

Chaque répondant à l'enquête recevra un rapport individualisé de ses impôts et taxes, dont un classement en fonction des autres répondants. Un exemple de ce rapport figure à l'annexe C.

Évaluation quantitative	<ul style="list-style-type: none">▪ Préciser les taxes et impôts pris en charge et perçus pour le compte du gouvernement▪ Analyser les données dans le cadre d'une méthodologie normalisée▪ Suivre le coût de l'observation
Gestion	<ul style="list-style-type: none">▪ Comparer le rendement à celui des concurrents, du secteur et d'autres groupes▪ Faciliter le dialogue avec le conseil d'administration afin de garantir que la gestion fiscale s'harmonise avec la stratégie du conseil, et comparer les approches de la gestion du risque▪ Cibler la gestion des coûts fiscaux et l'affectation des ressources fiscales
Transparence	<ul style="list-style-type: none">▪ Présenter une information transparente sur les taxes et impôts versés et perçus, puis partager l'apport économique des taxes et impôts avec les actionnaires et autres principales parties prenantes▪ Établir le lien entre l'apport économique des taxes et impôts payés et l'information sur la responsabilité sociale de l'entreprise▪ Faciliter les discussions avec le gouvernement et les autres parties prenantes



2.2 Définition des taxes et impôts

La méthode de la charge fiscale totale repose sur la définition des taxes et impôts donnée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : un prélèvement obligatoire, payable à l'État (y compris les autorités provinciales ou locales et les organismes qui remettent des fonds à l'État) par une entreprise ou un particulier et utilisé par l'État ou l'autorité dans le cadre des finances publiques; cette définition exclut toutefois les paiements versés en échange d'une contrepartie spécifique, par exemple un droit de licence ou un loyer versé à l'État à l'égard d'un bien qui lui appartient.

Cette définition des taxes et impôts ne s'applique pas à tous les paiements versés à l'État. Par contre, l'enquête a permis de recueillir des données sur d'autres paiements à l'État, car ils représentent un apport substantiel des entreprises à l'économie canadienne.

2.3 Distinction entre les taxes et impôts pris en charge et perçus

Les taxes et impôts pris en charge représentent effectivement une charge immédiate de l'entreprise et ont une incidence sur ses résultats financiers. Par exemple, les impôts fonciers font partie des charges d'exploitation. Les taxes et impôts pris en charge sont généralement imputés aux résultats de l'entreprise et sont finalement répercutés sur les clients, les employés ou les actionnaires.

Les taxes et impôts perçus ne constituent pas, à proprement parler, des charges de l'entreprise, mais l'entreprise les perçoit auprès de tiers pour le compte du gouvernement. À titre d'exemple, les retenues d'impôt sur le revenu des particuliers sont effectuées auprès des employés et remises au gouvernement pour le compte de ceux-ci. Les taxes et impôts perçus sont administrés par l'entreprise et donnent lieu à des coûts d'observation.

Les obligations de perception imposées par le gouvernement sont appréciables et il faut comprendre qu'elles font partie de l'ensemble de la charge fiscale globale de l'entreprise. Les taxes et impôts perçus par l'entreprise sont, pour l'essentiel, générés par les activités de l'entreprise, que ce soit au chapitre de l'emploi ou de la vente de produits et services. Par exemple, les 39 répondants à notre enquête comptaient plus de 360 000 employés en 2006.

Par ailleurs, il faut tenir compte du coût réel engagé pour administrer la perception de ces taxes et impôts. L'entreprise assume le coût lié à l'interprétation de dispositions législatives souvent complexes et à la tenue des systèmes d'observation voulus, tout en s'exposant à des pénalités advenant une erreur d'observation, même si elle est commise par inadvertance.

Certains impôts et taxes peuvent être considérés comme pris en charge et perçus à la fois, c'est-à-dire pris en charge par l'entreprise à l'égard de sa propre consommation et perçus par l'entreprise dans son propre secteur d'activité. On pense notamment aux charges sociales, souvent partagées par l'employeur et l'employé.

Au Canada, l'entreprise perçoit la taxe sur les produits et services (TPS) pour le compte du gouvernement. Cependant, il arrive que l'entreprise ne puisse pas récupérer la totalité de la TPS sur ses intrants sous forme de crédit. La TPS irrécupérable est alors considérée comme une taxe prise en charge par l'entreprise. Cela se passe le plus souvent dans le secteur des services financiers, dont les entreprises ne peuvent pas récupérer une proportion appréciable de la TPS sur leurs intrants.

Pour plus de détails sur la classification des taxes et impôts pris en charge ou perçus, on consultera l'annexe A.

Les grandes entreprises s'efforcent constamment d'améliorer l'efficacité des opérations et de réaliser des économies en simplifiant, en consolidant ou en éliminant les activités non essentielles. Les gouvernements doivent s'inspirer davantage des entreprises et chercher des moyens d'éliminer les nombreux paiements fiscaux et autres non essentiels effectués à divers paliers de gouvernement et de réduire la bureaucratie et d'alléger le fardeau administratif pour les entreprises au Canada.

Lincoln Schreiner, associé, Services fiscaux de PwC

2.4 Autres paiements au gouvernement

Outre les taxes et impôts pris en charge et les taxes et impôts perçus, l'entreprise verse d'autres paiements obligatoires qui pourraient être considérés comme assimilables aux taxes et impôts. La méthode de la charge fiscale totale ne les regroupe pas avec les taxes et impôts pris en charge ou perçus, mais elle en tient compte à cause de leur importance.

Au Canada, les autres paiements principaux au gouvernement qui sont déclarés comprennent ce qui suit :

- redevances de production relatives à l'extraction de pétrole et de gaz;
- redevances versées par les exploitants d'une mine;
- loyers versés au gouvernement au titre des terres publiques;
- droits versés à l'égard de licences d'extraction provinciales.



18 Section 3

Résultats détaillés et thèmes

3.1 Messages clés

- I. L'impôt sur le revenu des sociétés n'est qu'un aspect du fardeau fiscal des entreprises
- II. La charge fiscale des grandes entreprises est appréciable
- III. Le régime fiscal canadien est complexe et onéreux pour les entreprises

3.2 Participation et qualité des données

3.3 Comparaisons internationales

Points saillants

- Une entreprise qui exerce ses activités au pays pourrait être assujettie à 49 taxes et impôts et à plus de 200 « points d'imposition ».
- Pour chaque dollar d'impôt sur le revenu des sociétés pris en charge par les répondants à l'enquête, ces derniers ont :
 - versé une somme additionnelle de 0,82 \$ au titre d'autres taxes et impôts;
 - perçu une somme additionnelle de 3,41 \$ pour le compte des divers gouvernements;
 - versé une somme supplémentaire de 0,67 \$ au titre de paiements autres que fiscaux.
- Les répondants à l'enquête ont déclaré une moyenne annuelle de 2,1 millions de dollars au titre du coût de l'observation fiscale.
- Les résultats de l'enquête mettent sous un autre éclairage l'apport des grandes entreprises aux finances de l'État.
- De nombreux répondants ont eu du mal à recueillir des données exactes afin de répondre à l'enquête, ce qui fait ressortir la complexité de leurs obligations fiscales actuelles.

3.1 Messages clés

I. L'impôt sur le revenu des sociétés n'est qu'un aspect du fardeau fiscal des entreprises

Le paysage fiscal continue d'évoluer et de jeter divers défis aux entreprises du pays. Si l'ampleur et la complexité du fardeau imposé par le régime canadien de l'impôt sur le revenu des sociétés sont bien documentées, il faut néanmoins reconnaître qu'une analyse axée exclusivement sur ce régime brosse un tableau incomplet des taxes et impôts auxquels sont confrontées les entreprises au Canada.

L'impôt sur le revenu des sociétés compte pour seulement deux des 49 taxes et impôts et pour 18 autres paiements aux paliers fédéral, provincial et municipal que les entreprises peuvent avoir à prendre en charge ou percevoir. La complexité du régime fiscal canadien ressort encore plus nettement lorsque l'on compte le nombre de « points d'imposition » au Canada, c'est-à-dire le nombre d'obligations en matière d'impôts qu'aurait à satisfaire une entreprise si elle était assujettie à l'ensemble des taxes et impôts dans toutes les administrations du pays. Même si l'on ne tient pas compte des prélèvements des administrations municipales (exception faite des impôts fonciers), il existe plus de 200 obligations fiscales possibles au Canada, dont certaines nécessitent des versements mensuels ou trimestriels. À la lumière de cette statistique, il y a lieu de simplifier et de consolider le paysage fiscal des entreprises à tous les paliers de gouvernement. Aussi faudrait-il inverser la tendance qu'ont les autorités fiscales à lever leurs propres taxes et impôts, comme c'est le cas pour les droits de cession immobilière de la ville de Toronto.

Le nombre effarant de ces « points d'imposition » met en relief le lourd fardeau d'observation que les grandes entreprises doivent porter et contribue à la complexité du régime fiscal canadien.

La compétitivité globale du paysage fiscal d'un pays pour une entreprise dépend d'une interdépendance efficace des régimes fiscaux d'administrations qui sont souvent en concurrence les unes avec les autres. Les efforts consentis par chaque province et municipalité en vue d'attirer des investissements et de générer des recettes risquent de compliquer davantage le régime fiscal canadien, à mesure que s'accroît le nombre de stimulants et de taxes spécifiques à un secteur ou à une autorité fiscale.

Le paysage fiscal de l'entreprise est également compliqué par l'absence d'uniformité dans les règles et par le chevauchement d'un bon nombre de taxes et d'impôts provinciaux et municipaux. Ainsi, des impôts provinciaux semblables sont prélevés aux termes de dispositions législatives différentes dans chaque province; de plus, les provinces modifient leurs propres règles à intervalles réguliers. Cela fait bondir le nombre de points d'imposition potentiels pour l'entreprise qui exerce ses activités à l'échelle canadienne, tout en ajoutant à la complexité et en aggravant le risque d'observation des obligations découlant de ces taxes et impôts. Les impôts fonciers, par exemple, sont prélevés dans chaque ville selon un ensemble différent de règles et selon des assiettes fiscales, des seuils et des taux différents. En outre, un certain nombre de municipalités facturent désormais des frais d'utilisation pour leurs services.

Le nombre de points d'imposition a aussi une incidence sur l'aptitude d'une entreprise à gérer le risque d'observation. La complexité du paysage fiscal canadien, notamment en ce qui concerne les taxes, les impôts et les prélèvements qui s'ajoutent à l'impôt sur les bénéfices et à la TPS, est considérée comme particulièrement inquiétante pour les entreprises canadiennes.



Thomas d'Aquino
Chef de la direction et président
Conseil canadien des chefs d'entreprise



Une toile complexe, tissée à partir de nombreux impôts et taxes différents, aggrave les torts économiques causés par des taux d'imposition élevés. La réduction des taux d'imposition constitue un outil puissant d'expansion économique et d'incitation

aux investissements des entreprises, et le Canada a fait d'importants progrès à cet égard. Par contre, les administrations publiques du pays tout entier doivent vraiment s'employer à simplifier le régime fiscal.

II. L'apport fiscal des grandes entreprises est appréciable

Total des taxes et impôts pris en charge

En 2006, les répondants à l'enquête ont pris en charge des taxes et impôts de 10,5 milliards de dollars au Canada, contre 10,0 milliards de dollars en 2005.

La part du lion des taxes et impôts pris en charge par les répondants revient à l'impôt sur le revenu des sociétés, à hauteur de 5,8 milliards de dollars en 2006 et de 5,3 milliards de dollars en 2005. Ces deux chiffres correspondent respectivement à 55 % et à 53 % du total des taxes et impôts pris en charge.

Les autres taxes et impôts pris en charge par les entreprises ayant répondu à l'enquête ont totalisé 4,7 milliards de dollars en 2006. Par conséquent, pour chaque dollar d'impôt sur le revenu des sociétés payé, les entreprises ont versé par ailleurs 0,82 \$ au titre d'autres taxes et impôts, principalement les impôts fonciers, les charges sociales et les taxes sur le capital des entreprises, tel que le démontre la figure 3.1.

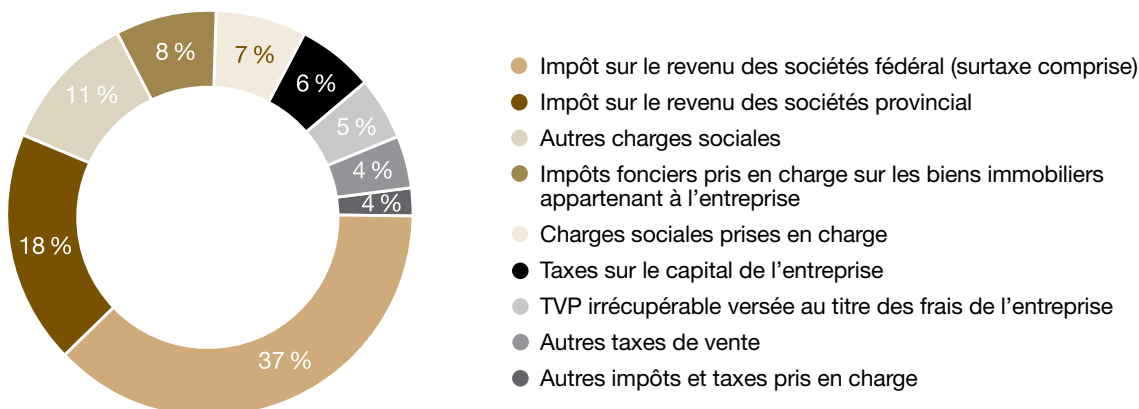
Au total, les répondants ont déclaré être assujettis à 34 taxes et impôts différents en 2006. Par contre, 17 de ces taxes et impôts (50 %) ont compté pour seulement 8 % du total des taxes et impôts pris en charge par les répondants. En moyenne, ces derniers ont pris en charge un total de 18 taxes et impôts.

Les résultats de l'enquête mettent en évidence la dépendance des gouvernements envers les taxes et impôts prélevés sur les entreprises, au pays, en vue de générer des recettes fiscales substantielles. Ces taxes et impôts servent à financer les soins de santé, les programmes sociaux et d'autres services qui profitent à l'ensemble des Canadiens.

Tel qu'il a été constaté, l'impôt sur le revenu des sociétés compte pour 55 % de l'ensemble des taxes et impôts pris en charge par les entreprises qui ont répondu à l'enquête en 2006. Cette proportion est comparable au chiffre correspondant observé dans d'autres pays. Ainsi, d'après l'enquête sur la charge fiscale totale réalisée au Royaume-Uni pour le compte de *The Hundred Group* en 2007, l'impôt sur le revenu des sociétés a représenté 56 % de tous les impôts et taxes pris en charge par les répondants.

En raison de leur structure juridique, plusieurs répondants ne prennent en charge aucun impôt sur le revenu des sociétés au niveau de l'entité. Par exemple, lorsqu'une organisation exerce ses activités par l'entremise d'une société de personnes ou d'une fiducie, la charge fiscale revient directement, en règle générale, aux actionnaires ou aux associés. Dans un cas comme celui-là, les résultats ne font état d'aucun impôt sur le revenu des sociétés. Par contre, bien que ces entreprises n'aient pris en charge aucun impôt sur le revenu, elles sont assujetties à un nombre non négligeable d'autres taxes et impôts. À titre d'exemple, les répondants qui n'ont déclaré aucun impôt sur le revenu des sociétés ont versé, en moyenne, 12 autres taxes ou impôts.

Figure 3.1 : Taxes et impôts pris en charge par les répondants



Total des taxes et impôts perçus

Outre les taxes et impôts pris en charge directement, les entreprises contribuent substantiellement aux recettes publiques du fait qu'elles sont tenues de prélever, chez leurs clients et employés, une gamme de taxes et d'impôts pour le compte des divers gouvernements.

Les répondants à l'enquête ont perçu des taxes et impôts de 19,8 milliards de dollars en 2006 et de 20,2 milliards de dollars en 2005 pour le compte de toutes les administrations publiques au pays. Pour chaque dollar d'impôt sur le revenu des sociétés payé par les répondants, les taxes et impôts perçus ont totalisé 3,41 \$. Pour chaque dollar de taxes et d'impôts pris en charge, les taxes et impôts perçus se sont chiffrés à 1,89 \$.

Les principaux prélèvements au Canada, selon le classement des répondants, ont été les retenues d'impôt sur le revenu des employés, les taxes sur les carburants, la TPS (nette) et les droits d'accise (voir la figure 3.2).

Apport des grandes entreprises

Parmi l'échantillon des répondants, un nombre restreint d'entreprises compte pour une forte proportion des taxes et impôts pris en charge et perçus. Par exemple, les 10 entreprises ayant la charge fiscale la plus importante de l'enquête (25 % de la population) ont contribué 64 % des taxes et impôts pris en charge et 68 % des taxes et impôts perçus en 2006 (voir les figures 3.3 et 3.4).

Figure 3.2 : Taxes et impôts perçus par les répondants

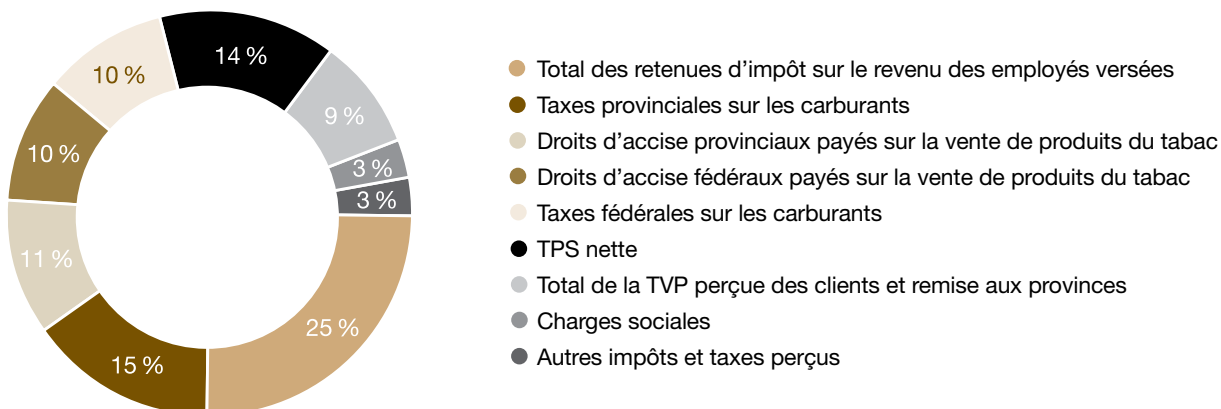


Figure 3.3 : Charge fiscale des grandes entreprises – taxes et impôts pris en charge

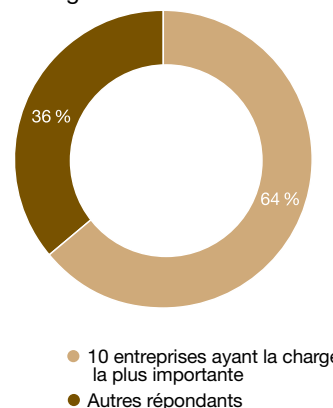
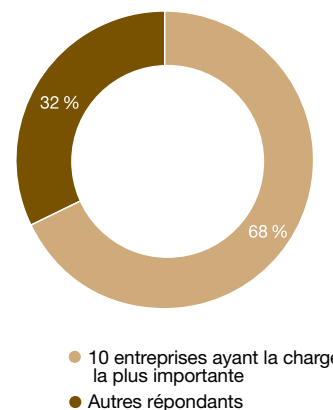


Figure 3.4 : Charge fiscale des grandes entreprises – taxes et impôts perçus



Autres paiements au gouvernement

On a demandé aux répondants de fournir des données sur un certain nombre de paiements obligatoires à l'État qui n'ont pas été considérés comme des taxes ou des impôts pour les besoins de l'enquête. Bien que ces prélèvements ne soient pas, à proprement parler, des taxes ou des impôts et qu'ils ne figurent pas dans la charge fiscale totale d'une entreprise, ils constituent une autre mesure de l'apport des répondants à l'économie canadienne.

Le total des autres paiements au gouvernement déclaré par les répondants a atteint 3,9 milliards de dollars en 2006. En voici les principaux :

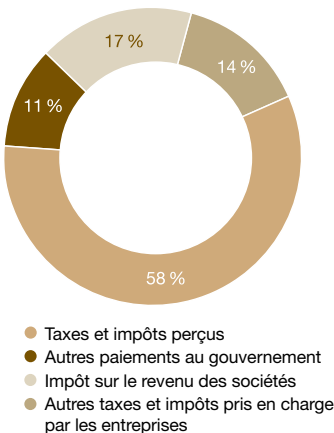
- redevances de production au titre de l'extraction pétrolière et gazière, 2,8 milliards de dollars;
- redevances versées par les exploitants d'une mine, 0,5 milliard de dollars;
- loyers versés au gouvernement au titre de terres publiques, 0,2 milliard de dollars.

Dans l'ensemble, pour chaque dollar d'impôt sur le revenu des sociétés payé, les répondants ont aussi versé 0,67 \$ au gouvernement sous forme d'autres paiements. Les répondants qui ont déclaré d'autres paiements (12 au total) ont versé en moyenne 2,14 \$ de plus en autres paiements pour chaque dollar d'impôt sur le revenu des sociétés payé.

On reconnaît largement l'apport déterminant des plus grandes entreprises du pays à l'innovation et à la productivité, mais bien des Canadiens ignorent l'importance de ces entreprises en tant que contribuables. En effet, les activités d'une poignée de très grandes entreprises peuvent générer des recettes fiscales de plusieurs dizaines de milliards de dollars. Les Canadiens qui tiennent à des services publics de premier ordre doivent donc veiller à ce que les politiques gouvernementales encouragent la croissance, dans les collectivités canadiennes, d'entreprises ayant l'envergure voulue pour rivaliser avec leurs concurrents du monde entier.

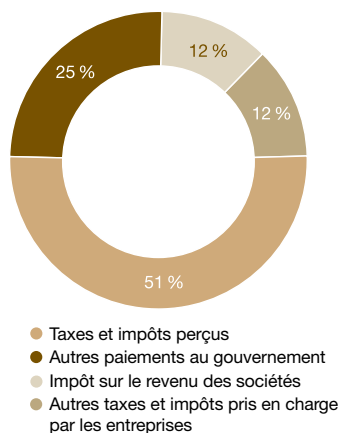


Figure 3.5 : Ratio des autres paiements au gouvernement aux taxes et impôts pris en charge et perçus, ensemble des répondants (en millions)



Échantillon : 39 répondants

Figure 3.6 : Ratio des autres paiements au gouvernement aux taxes et impôts pris en charge et perçus, répondants ayant déclaré d'autres paiements (en millions)



Échantillon : 12 répondants

Les coûts d'administration excessifs qui découlent d'un régime complexe d'imposition des entreprises alourdissent le fardeau créé par des taux d'imposition élevés. Ces coûts d'observation sont certes prohibitifs pour les grandes entreprises, mais ils risquent de faire encore plus de tort aux entités de moindre envergure qui ont l'ambition et la capacité de devenir les futurs chefs de file au pays.



III. Le régime fiscal canadien est complexe et coûteux pour les entreprises

Un régime fiscal complexe peut priver de ressources rares les investissements nécessaires pour améliorer la productivité. Afin d'obtenir une mesure de la complexité du régime fiscal canadien, on a demandé aux répondants d'estimer les coûts, en temps et en argent, de l'observation des règles relatives à l'impôt sur le revenu des sociétés et aux autres taxes et impôts.

L'observation fiscale englobe les éléments suivants :

- recueillir les données voulues pour l'observation (à partir des dossiers existants, en correspondant avec d'autres services au sujet d'enjeux liés à l'observation fiscale, en créant des registres additionnels pour les besoins de l'impôt, etc.);
- verser les paiements (calculer l'impôt à payer, remplir et produire les déclarations, faire les versements, etc.);
- traiter avec l'Agence du revenu du Canada et les ministères provinciaux (en répondant aux demandes de renseignements et aux nouvelles cotisations);
- analyser les textes législatifs, y compris les modifications apportées à la loi, afin de s'assurer que l'entreprise s'y conforme à tous les égards;
- payer des conseillers fiscaux externes.

Sur les 39 répondants à l'enquête, 34 (soit 87 %) ont répondu aux questions concernant le coût total de l'observation fiscale.

Le coût total estimé de l'observation fiscale déclaré par les 34 répondants s'est monté à 70,7 millions de dollars en 2006, le coût moyen s'établissant à 2,1 millions de dollars. Ce chiffre est comparable au coût d'observation moyen de 1,6 million de dollars australiens (soit 1,9 million de dollars canadiens) déclarés par les répondants dans le cadre de l'enquête menée en Australie par PwC pour le compte du *Business Council of Australia* et de la *Corporate Tax Association*, en 2006. Par entreprise, la fourchette des coûts d'observation a varié de 100 000 \$ à 11,2 millions de dollars. La gamme des coûts d'observation déclarés par les répondants est donnée dans le tableau 3.1.

Sur l'ensemble des répondants à l'enquête, 32 (soit 82 %) ont répondu aux questions concernant le nombre total d'heures consacrées à l'observation fiscale. Ainsi, le nombre moyen s'est chiffré à 19 863 heures, ce qui correspond environ à 2 483 jours consacrés à l'observation (sur la base d'une journée de travail de 8 heures), soit l'équivalent de 11 employés à temps plein (ETP) affectés à l'année longue uniquement aux questions d'observation fiscale. Par entreprise, le temps consacré à l'observation variait entre 19 et 8 798 jours.

Un certain nombre de répondants ont affirmé avoir du mal à estimer exactement le coût intégral de l'observation fiscale, surtout à cause de la dispersion des coûts à l'échelle de l'organisation. Parmi les répondants qui n'ont pas fourni de données sur l'observation, le principal motif invoqué a été le manque de temps et de ressources pour procéder à l'estimation.

Tableau 3.1 : Chiffres sur l'observation fiscale déclarés par les répondants

Coût de l'observation	2006	2005
Calculé pour l'ensemble des répondants Total du coût de l'observation	70,7 millions \$	67,8 millions \$
Calculé pour chaque répondant Moyenne du coût de l'observation par entreprise	2,1 millions \$	2,0 millions \$
Calculé pour chaque répondant Médiane du coût de l'observation par entreprise	1,4 million \$	1,4 million \$
Fourchette des coûts de l'observation par entreprise répondante	Min : 100 000 \$ Max : 11,2 millions \$	Min : 57 000 \$ Max : 9,8 millions \$
Nombre d'heures d'observation		
Calculé pour l'ensemble des répondants Nombre total d'heures d'observation	79 451 jours / 361 ETP	77 075 jours / 350 ETP
Calculé pour chaque répondant Nombre moyen d'heures d'observation par entreprise	2 483 jours / 11 ETP	2 408 jours / 11 ETP
Calculé pour chaque répondant Médiane du nombre d'heures d'observation par entreprise	1 263 jours / 6 ETP	1 206 jours / 5 ETP
Fourchette du nombre d'heures d'observation par entreprise répondante	Min : 19 jours Max : 8 798 jours	Min : 19 jours Max : 8 792 jours

3.2 Participation et qualité des données

La méthode de la charge fiscale totale de PricewaterhouseCoopers a servi de base à la collecte d'information sur l'ensemble des taxes et impôts pris en charge et perçus au Canada par les répondants au cours des deux derniers exercices.

L'information recueillie porte uniquement sur les données financières et fiscales des répondants au Canada. Les taxes et impôts étrangers n'ont pas été pris en compte.

Participation

Des invitations ont été envoyées aux membres du CCCE (voir l'annexe B pour la liste des membres) et autres membres du S&P/TSX 60. L'enquête de 2007 a été réalisée au moyen d'un questionnaire électronique sur la charge fiscale totale, préparé par PwC. On a demandé aux participants de déclarer les données pour leurs exercices de 2005 et 2006.

Vu le nombre élevé de taxes et d'impôts auxquels les entreprises risquent d'être assujetties au Canada, les répondants ont dû investir beaucoup de temps et d'efforts pour remplir le questionnaire. D'ailleurs, un certain nombre d'organisations ont fait savoir qu'elles n'ont pu participer à l'enquête de 2007 non parce qu'elles mettaient en cause les fondements de l'enquête, mais parce qu'elles manquaient tout simplement de ressources.

La population visée par l'enquête englobait un échantillon représentatif d'entreprises canadiennes. Sur les 39 répondants, 32 sont inscrits à la cote de la Bourse de Toronto et 7 sont des sociétés fermées, des sociétés de personnes ou des fiducies de revenu appartenant à des Canadiens. Par ailleurs, les répondants œuvraient dans une grande diversité de secteurs d'activité au sein de l'économie canadienne, comme en témoigne le tableau 3.2.

Les membres du CCCE et les répondants à l'enquête comptent pour une proportion substantielle des grandes entreprises du Canada. Les répondants inscrits à la cote de la Bourse de Toronto ont une capitalisation supérieure à 700 milliards de dollars. De plus, 20 des répondants (soit 33 % du total) font partie de l'indice S&P/TSX 60 et comptent pour 61 % de la capitalisation de cet indice. Le chiffre d'affaires des répondants varie dans une fourchette allant de 500 millions de dollars à 17 milliards de dollars, la moyenne étant de 4,8 milliards de dollars.

Les répondants ont déclaré un effectif total de 360 080 employés pour 2006. Le nombre d'employés allait de moins de 1 000 à plus de 40 000. Le salaire moyen des employés visés par l'enquête s'établissait à 60 428 \$, dépassant largement la moyenne canadienne d'à peu près 37 000 \$ en 2006³.

Tableau 3.2 : Profil sectoriel des répondants

Énergie
Commerce de détail et consommation
Assurances
Services financiers
Produits industriels
Télécommunications et technologies de l'information
Divertissement et médias
Mines
Transports

³ Approximation fondée sur la moyenne canadienne des gains hebdomadaires publiée par Statistique Canada et multipliée par 50 semaines.

Sensibilité des données

Les données fournies par les répondants ont été rassemblées, agrégées avec celles d'autres répondants et analysées en vue de produire le présent rapport. Chaque organisation répondante recevra également un rapport individuel. Tous les renseignements sur les répondants sont gardés strictement confidentiels.

PwC a vérifié la logique des réponses et questionné un certain nombre de répondants au sujet des données qu'ils avaient soumises. Lors de la rédaction du présent rapport, PwC s'est fié à l'exactitude des renseignements fournis et n'a donc procédé à aucune vérification indépendante des données; par conséquent, il ne fait aucune affirmation et ne formule aucune garantie concernant l'exactitude de l'information fournie par les répondants et décline toute responsabilité pour les inexactitudes, omissions ou erreurs qui en découleraient.

Étant donné le nombre appréciable de taxes et d'impôts auxquels la plupart des entreprises sont assujetties, bon nombre de répondants ont déclaré avoir trouvé difficile de préciser le montant et, dans certains cas, le nombre de taxes et d'impôts

pris en charge et perçus. Dans bien des cas, les prélèvements étaient intégrés dans le coût des produits (les taxes sur les services publics, par exemple) ou étaient fonction d'une opération (les droits de cession immobilière, par exemple); les répondants avaient alors du mal à extraire l'information de leurs registres comptables. Dans d'autres cas, les répondants n'ont pas trouvé facile de distinguer et de quantifier les taxes et impôts provinciaux et municipaux de moindre envergure.

Les participants ont notamment eu du mal à obtenir l'information sur les charges sociales (susceptible d'être impartie à un fournisseur externe), les taxes sur les services publics (intégrées dans le coût des services publics) et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien (intégré dans le coût du vol). Par exemple, seulement 36 % des répondants ont déclaré le montant versé au titre des droits pour la sécurité des passagers du transport aérien. Or, la grande majorité des entreprises assument probablement cette charge, car elle est incorporée dans le coût des voyages aériens. C'est pourquoi les données de l'enquête sous-estiment sans doute le montant réel des taxes et impôts pris en charge et perçus par les répondants.

Figure 3.7 : Chiffre d'affaires déclaré par les répondants (en millions)

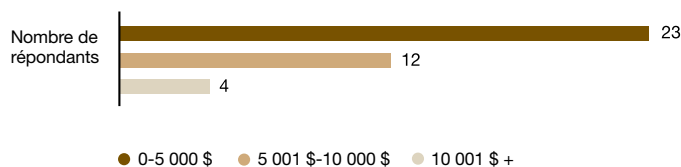
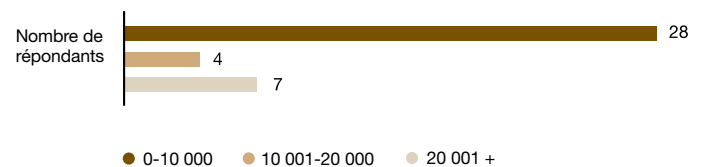


Figure 3.8 : Effectif déclaré par les répondants



3.3 Comparaisons internationales

La charge fiscale totale des entreprises britanniques et australiennes

Les résultats des enquêtes de PwC sur la charge fiscale totale des entreprises au Royaume-Uni et en Australie servent de points de référence pour les résultats canadiens, compte tenu des différences entre les économies et les régimes fiscaux des trois pays.

Parce que la méthodologie est la même pour toutes les études de PwC sur la charge fiscale totale, les entreprises répondantes peuvent comparer leurs données fiscales avec celles non seulement des sociétés correspondantes au pays, mais aussi de leurs homologues à l'étranger.

Royaume-Uni

En 2005, PwC a mené une enquête détaillée au Royaume-Uni sur les taxes et impôts pris en charge et perçus par les entreprises britanniques membres du « *Hundred Group* ». Il s'agit, pour l'essentiel, des entreprises qui font partie de l'indice FTSE 100, un groupe multisectoriel constitué plus ou moins des 100 premières entreprises de l'indice FTSE à la Bourse de Londres. L'enquête cherchait à déterminer la charge fiscale totale des entreprises membres du *Hundred Group*. Elle a été réalisée à nouveau en 2006 et 2007.

La troisième enquête, menée en 2007, a donné les résultats suivants :

- au Royaume-Uni, les entreprises versent 21 taxes et impôts, en plus de l'impôt sur leurs bénéfices;
- pour chaque livre d'impôt sur leurs bénéfices, ces entreprises versent 0,79 £ au titre d'autres taxes et impôts;
- pour chaque livre d'impôt sur les bénéfices prise en charge par ces entreprises, elles perçoivent en plus 3,27 £ en autres taxes et impôts.

En plus des enquêtes menées auprès des membres du *Hundred Group*, PwC (R.-U.) a réalisé dernièrement une enquête sur la charge fiscale totale pour le compte de l'industrie des assurances, recueillant des données sur les taxes et impôts pris en charge et perçus au Royaume-Uni par les membres de l'Association des assureurs britanniques (la « *Association of British Insurers* »). Par ailleurs, PwC mène actuellement une autre enquête pour le secteur pétrogazier au Royaume-Uni. La méthode de la charge fiscale totale sert aussi dans le cadre d'une enquête mondiale sur les principales sociétés minières de la planète, dont les résultats seront publiés dans l'ouvrage *mine** de PwC, qui paraîtra bientôt.

Tableau 3.3 : Comparaison des résultats d'enquête au Canada, au Royaume-Uni et en Australie

Enquête	Canada (dollars canadiens)	Royaume-Uni (livres sterling)	Australie (dollars australiens)
Association d'entreprises commanditaire	Conseil canadien des chefs d'entreprise	The Hundred Group	
Nombre de répondants	39	74	63
Année de l'enquête	2006	2007	2007
Taille et structure du régime fiscal			
Nombre de taxes et d'impôts pris en charge et perçus	49	22	55
Nombre de points d'imposition	>200	–	169
Impôt sur le revenu des sociétés en % des recettes publiques*	16,0 % ¹	9,1 %	18,4 %
Taxes et impôts pris en charge et perçus			
Ratio de l'impôt sur le revenu des sociétés aux autres taxes et impôts	1 \$: 0,82 \$	1 £ : 0,79 £	1 \$: 0,50 \$
Impôt sur le revenu des sociétés en % des taxes et impôts pris en charge	55 %	56 %	68 %
Taux d'imposition total moyen	2005 : 36,4 % 2006 : 29,5 % 2007 : –	2005 : – 2006 : 40,5 % 2007 : 36,2 %	2005 : 32,5 % ² 2006 : 33,1 % 2007 : 32,8 %
Ratio des taxes et impôts pris en charge aux taxes et impôts perçus	1 \$: 1,89 \$	1 £ : 1,83 £	1 \$: 1,19 \$
Autres mesures clés			
Moyenne des taxes et impôts pris en charge et perçus en % du chiffre d'affaires	26,3 %	17,9 %	14,7 %
Moyenne des charges sociales par employé	37 309 \$	16 820 £	25 173 \$
Coût d'observation moyen	2,1 millions \$	1,3 million £	2,0 millions \$

* Source : statistiques publiées les plus récentes des recettes publiques.

1. Les données pour le Canada sont fondées sur le chiffre réel des recettes fédérales au titre de l'impôt sur le revenu des sociétés et sur les recettes totales du gouvernement fédéral en 2006-2007, d'après le budget de 2008.

2. Représente le taux d'imposition total médian.

Australie

En 2006, PwC a réalisé une enquête pour le compte du *Business Council of Australia* et de la *Corporate Tax Association*, qui comptent ensemble pour 170 des plus grandes entreprises australiennes. Une deuxième enquête a été menée en 2007. Voici les principaux résultats de l'enquête de 2007 obtenus auprès des 63 entités répondantes :

- les entreprises australiennes peuvent être assujetties à 55 taxes et impôts, qui peuvent être régis par différentes règles et prévoir des obligations de production distinctes dans les divers États, pour un total de 169 « points d'imposition »;
- 34 taxes et impôts locaux et territoriaux ont compté pour seulement 9 % des taxes et impôts payés par les entreprises visées, ce qui sous-entend une complexité et des coûts d'observation élevés associés à la perception de taxes et d'impôts assez modestes;

- en moyenne, chaque entreprise répondante affectait l'équivalent de huit employés à plein temps aux questions d'observation fiscale en Australie.

Ces résultats mettent en lumière la complexité du régime fiscal australien et le fardeau réel de l'observation. L'étude fait également ressortir le fait que la réduction, l'abolition ou la consolidation des multiples taxes et impôts locaux et territoriaux aurait une incidence relativement négligeable sur le montant global des taxes et impôts perçus.

Autres comparaisons internationales

Outre les études australiennes et britanniques, des enquêtes semblables sont actuellement en cours dans un certain nombre d'autres pays : Afrique du Sud, Allemagne, Belgique, États-Unis, France, Inde, Irlande, Pays-Bas et Suisse. On pourra procéder à d'autres comparaisons internationales lorsque les résultats de ces études auront été publiés plus tard cette année et par la suite.



30 Section 4

Résultats détaillés – La situation de chaque répondant

Points saillants

- Les taxes et impôts pris en charge par les répondants représentent 30 % du bénéfice avant tous les impôts et taxes de l'entreprise
- Les taxes et impôts pris en charge et perçus représentent 26 % du chiffre d'affaires des entreprises répondantes
- Les charges sociales et les taxes et impôts pris en charge et perçus par employé ont totalisé en moyenne 37 309 \$



Mesures clés

L'analyse présentée dans cette section regroupe les données recueillies auprès des répondants et les compare en fonction de trois mesures clés :

1. les taxes et impôts pris en charge en pourcentage du bénéfice avant tous les impôts et taxes de l'entreprise (le taux d'imposition total);
2. les taxes et impôts pris en charge et perçus en pourcentage du chiffre d'affaires;
3. les charges sociales et les taxes et impôts pris en charge et perçus par employé.

Taux d'imposition total (TIT)

Le TIT mesure le pourcentage du bénéfice de l'entreprise qui est versé en taxes et impôts et fournit à ce titre une mesure utile du fardeau fiscal total d'une entreprise donnée. Le TIT correspond à l'ensemble des taxes et impôts pris en charge, en pourcentage du bénéfice avant la totalité des taxes et impôts pris en charge (y compris l'impôt sur le revenu des sociétés et les taxes et impôts indirects pris en charge).

$$\frac{\text{Totalité des taxes et impôts pris en charge}}{\text{Bénéfice avant la totalité des taxes et impôts pris en charge}}$$

Il convient de noter que le chiffre du bénéfice servant au calcul diffère du chiffre traditionnel présenté dans les états financiers de l'entreprise (c'est-à-dire le bénéfice comptable avant l'impôt sur le revenu). Étant donné qu'un bon nombre des taxes et impôts pris en charge sont déduits lorsqu'on calcule le bénéfice avant impôts, il faut les rajouter pour obtenir le chiffre du « bénéfice avant la totalité des taxes et impôts » pour obtenir le dénominateur de la fraction.

Par exemple, lorsqu'une entreprise a un bénéfice net avant tous les impôts et taxes de 115 \$ et qu'elle est assujettie à des taxes et impôts de 15 \$, son bénéfice avant l'impôt sur le revenu des sociétés s'élève à 100 \$. En supposant que l'impôt sur le revenu des sociétés à payer totalise 25 \$, le TIT de cette entreprise est calculé comme suit :

	\$
Bénéfice avant taxes et impôts	115
Autres taxes et impôts	(15)
Bénéfice avant impôt sur le revenu	100
Impôt sur le revenu des sociétés ⁴	(25)
Bénéfice après taxes et impôts	75
Taux d'imposition total [(15 + 25)/115 x 100]	35 %

Taxes et impôts pris en charge et taxes et impôts perçus en pourcentage du chiffre d'affaires

Le ratio des taxes et impôts pris en charge et des taxes et impôts perçus au chiffre d'affaires représente une autre mesure utile de l'apport de l'entreprise aux recettes fiscales de l'État. Le numérateur correspond au total des taxes et impôts pris en charge majoré du total des taxes et impôts perçus et le dénominateur, au chiffre d'affaires réalisé au Canada.

$$\frac{\text{Total des taxes et impôts pris en charge et des taxes et impôts perçus}}{\text{Chiffre d'affaires au Canada}}$$

Charges sociales et taxes et impôts pris en charge et perçus par employé

La dernière mesure sur laquelle nous nous sommes penchés est celle des charges sociales et des taxes et impôts pris en charge et perçus par employé. Elle sert à analyser l'effet multiplicateur, sur les taxes et impôts, des emplois créés par les entreprises canadiennes. Pour les besoins de ce calcul, les charges sociales et les taxes et impôts pris en charge et perçus constituent le numérateur et le nombre d'employés, le dénominateur.

$$\frac{\text{Charges sociales et taxes et impôts pris en charge et perçus}}{\text{Nombre d'employés}}$$

Les principales charges sociales prises en charge sont les cotisations au RPC, au RRQ, à l'A-E et aux organismes comme la CSST. Les principales charges sociales perçues sont les retenues d'impôt sur le revenu, ainsi que les cotisations des employés au RPC/RRQ et à l'assurance-emploi perçues par l'entreprise.

⁴ Le taux d'imposition effectif risque d'être différent du taux d'imposition prévu par la loi parce que le taux d'imposition de l'entreprise s'applique au revenu imposable plutôt qu'au bénéfice avant impôts. Le revenu imposable diffère habituellement du bénéfice avant impôts parce que certains postes des produits et des charges ne donnent pas lieu au même traitement aux fins comptables et fiscales.

Chaque année, la « journée d'affranchissement de l'impôt » tombe au milieu d'avril – pendant les trois premiers mois et demi de chaque année, les entreprises financent le gouvernement et ce n'est qu'après qu'elles peuvent commencer à offrir un rendement à leurs actionnaires.

Taux d'imposition total (TIT)

Le TIT correspond à l'ensemble des taxes et impôts pris en charge, en pourcentage du bénéfice avant l'ensemble de ces taxes et impôts pris en charge. Le TIT moyen des répondants s'est élevé à 29,5 % en 2006 et à 36,4 % en 2005. Le repli du TIT entre 2005 et 2006 s'explique en partie par une hausse des bénéfices des entreprises, combinée à une augmentation plus faible de l'impôt sur le revenu des sociétés.

La mesure du TIT montre qu'en moyenne, pour chaque tranche de 3 \$ de bénéfice réalisée par les répondants en 2005 et en 2006, 1 \$ a été versé en taxes et impôts. La figure 4.1 montre le TIT de chacun des répondants.

Taxes et impôts pris en charge et perçus en pourcentage du chiffre d'affaires

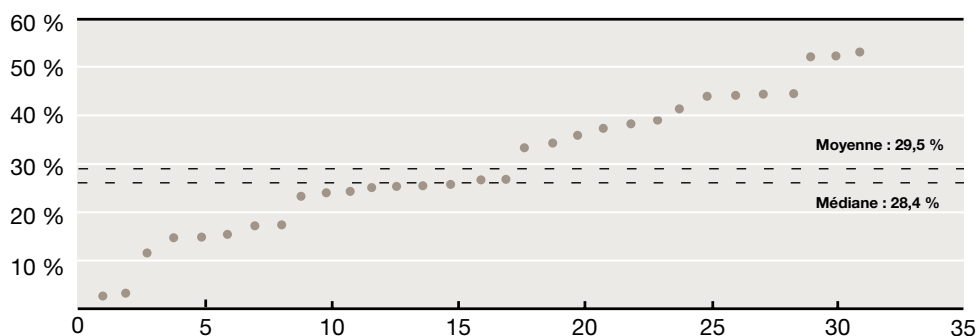
Les taxes et impôts pris en charge et perçus en pourcentage du chiffre d'affaires constituent une mesure utile de l'apport d'une entreprise aux recettes fiscales de l'État, compte tenu de sa taille (mesurée d'après le chiffre d'affaires).

La moyenne du total des taxes et impôts par rapport au chiffre d'affaires des répondants s'est fixée à 26,3 % en 2006 et à 23,1 % en 2005. Le tableau 4.1 montre la fourchette des taxes et impôts pris en charge et perçus pour l'ensemble des répondants.

Charges sociales par employé

La dernière mesure est celle des charges sociales prises en charge et perçues par employé. Les répondants à l'enquête ont déclaré des charges sociales moyennes par employé de 37 309 \$ en 2006 et de 39 362 \$ en 2005, comme en témoigne le tableau 4.2. Par entreprise, les charges sociales prises en charge et perçues par employé ont varié entre 2 552 \$ et 200 463 \$.

Figure 4.1 : Taux d'imposition total moyen des répondants en 2006



Chaque point représente un participant. Aucun calcul n'est inclus pour les participants qui ont des pertes avant impôt car le taux d'imposition total ne constitue pas une mesure appropriée dans les circonstances.

Tableau 4.1 : Taxes et impôts pris en charge et perçus en pourcentage du chiffre d'affaires des répondants en 2006 et en 2005

Charge fiscale totale en pourcentage du chiffre d'affaires	2006 Pris en			2005 Pris en			
	Total	Charge	Perçus	Total	Charge	Perçus	
Calculée pour l'ensemble des répondants Total des taxes et impôts pris en charge et perçus	16,2 %	5,6 %	10,6 %	18,0 %	16,0 %	12,0 %	
Calculée pour chaque entreprise répondante Taxes et impôts pris en charge et perçus en % du chiffre d'affaires	Moyenne	26,3 %	6,0 %	16,3 %	23,1 %	6,4 %	16,7 %
	Médiane	13,9 %	5,1 %	8,5 %	14,1 %	5,0 %	9,2 %
	Minimum	3,6 %	0,9 %	1,7 %	3,0 %	0,8 %	1,6 %
	Maximum	163,9 %	19,1 %	151,9 %	172,8 %	19,4 %	162,7 %

Tableau 4.2 : Charges sociales prises en charge et perçues pour chaque employé par les répondants en 2006 et en 2005

Charges sociales par employé	2006 Pris en			2005 Pris en			
	Total	Charge	Perçus	Total	Charge	Perçus	
Calculées pour l'ensemble des répondants Charges sociales par employé	20 017 \$	4 188 \$	15 829 \$	21 898 \$	4 787 \$	17 111 \$	
Calculées pour chaque entreprise répondante Charges sociales par employé	Moyenne	37 309 \$	7 131 \$	30 178 \$	39 362 \$	7 344 \$	32 018 \$
	Médiane	27 992 \$	4 218 \$	22 717 \$	27 059 \$	4 503 \$	21 700 \$
	Minimum	2 552 \$	2 537 \$	6 960 \$	3 238 \$	2 480 \$	8 861 \$
	Maximum	200 463 \$	93 281 \$	194 492 \$	214 360 \$	64 436 \$	207 825 \$

34 Section 5

Perspectives d'avenir

Points saillants

- Le niveau de participation à l'enquête de 2007 montre à quel point il est important pour les entreprises de bien comprendre leur charge fiscale totale. Nous comptons reprendre l'enquête sur la charge fiscale totale au Canada en 2008, possiblement à plus grande échelle afin d'inclure les données provinciales.
- La quantification, la gestion et la transparence constituent les principaux avantages offerts aux entreprises qui répondent à l'enquête.
- Nous discutons des résultats de l'enquête avec les gouvernements et d'autres parties intéressées afin d'éclairer le débat au niveau des politiques fiscales et, surtout, en ce qui concerne la compétitivité du régime fiscal canadien.
- La méthode de la charge fiscale totale gagne du terrain à l'échelle internationale; un certain nombre de pays effectuent des études et achèvent ou entreprennent des initiatives ciblant des secteurs et des entreprises donnés.



Perspectives d'avenir : un régime fiscal canadien amélioré

L'enquête sur la charge fiscale totale a été réalisée dans le but de mieux comprendre le contexte fiscal dans lequel évoluent les entreprises et de communiquer les résultats à toutes les parties prenantes. Voici pourquoi l'enquête a été réalisée :

- les dirigeants d'entreprise et les gouvernements s'intéressent de plus en plus à la réforme des régimes fiscaux;
- la compétitivité internationale soulève des questions;
- la réglementation est renforcée;
- il faut définir le lien entre la charge fiscale et la responsabilité sociale des entreprises.

L'enquête, menée par PwC et le CCCE, contribue à enrichir les données disponibles sur le contexte fiscal canadien. Les trois énoncés suivants résument les résultats de l'enquête :

- I. l'impôt sur le revenu des sociétés n'est qu'un aspect du fardeau fiscal des entreprises;
- II. les grandes entreprises ont des charges fiscales importantes;
- III. le régime fiscal canadien est complexe et onéreux pour les entreprises.

Les données empiriques de l'enquête visent à éclairer le débat sur la politique fiscale et à aider le Canada à élaborer un régime fiscal concurrentiel à l'échelle internationale et efficace à l'échelle nationale. Plus particulièrement, l'enquête met en évidence le besoin de prendre en considération toute la gamme des taxes et impôts que doivent payer les entreprises, ainsi que le lourd fardeau administratif qui pèse sur elles. L'enquête fait également ressortir l'apport substantiel des grandes entreprises aux recettes fiscales.

PwC a discuté des résultats avec de nombreuses parties prenantes, notamment les gouvernements fédéral et provinciaux et les organisations professionnelles. Pour l'avenir, la méthode de la charge fiscale totale sera utilisée afin d'établir d'autres comparaisons internationales et canadiennes.

Perspectives d'avenir : gestion et divulgation fiscales améliorées

La méthode de la charge fiscale totale a notamment pour objectif de rendre plus transparente l'information sur la totalité des taxes et impôts payés par les entreprises et de fournir des renseignements plus cohérents pour la gestion fiscale grâce à l'analyse et à l'étalonnage.

Cette enquête a mis l'accent sur les mesures intéressantes avant tout les entreprises, les gouvernements et d'autres parties prenantes externes. Toutefois, certaines entreprises répondantes pourront profiter de données plus robustes sur le montant et le type des impôts et des taxes qu'elles paient et perçoivent. Ces données leur permettront d'améliorer la présentation de l'information fiscale, que ce soit à l'interne (à des fins de gestion) ou à l'externe, dans des rapports financiers et des rapports sur leur responsabilité organisationnelle. Enfin, les données peuvent servir de points de référence pour la comparaison de leur entreprise à celle d'autres répondants.

Nous entendons reprendre l'enquête sur la charge fiscale totale pour le compte du CCCE en 2008. Nous comptons améliorer les questions posées aux entreprises, élargir le champ de l'enquête et, éventuellement, mettre l'accent sur les comparaisons provinciales. Vos suggestions sont les bienvenues.

36 Annexes

- Annexe A : Aperçu des taxes et impôts pris en charge et perçus par les entreprises canadiennes
- Annexe B : Membres du CCCE
- Annexe C : Rapport succinct à l'intention des répondants – un modèle

Annexe A :

Aperçu des taxes et impôts pris en charge et perçus par les entreprises canadiennes

Taxes et impôts	Pris en charge	Perçus
Impôts sur le revenu		
1. Impôt sur le revenu des sociétés fédéral (incluant la surtaxe)	✓	
2. Impôt sur le revenu des sociétés provincial	✓	
3. Impôt minimum des sociétés de l'Ontario	✓	
4. Impôt sur le revenu de placement - Partie XII.3	✓	
5. Impôt supplémentaire spécial	✓	
Impôts sur le capital		
6. Impôt sur le capital fédéral (impôt des grandes sociétés, 2005 seulement)	✓	
7. Taxe sur le capital provinciale	✓	
Charges sociales		
8. Cotisations au RPC	✓	✓
9. Cotisations au RRQ	✓	✓
10. Assurance-emploi	✓	✓
11. Charges sociales	✓	
12. Cotisations au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)	✓	
13. Impôt-santé	✓	
14. Paiements à la Commission des normes du travail	✓	
15. Paiements au Fonds national de formation de la main-d'œuvre	✓	
16. Cotisations aux régimes d'assurance-maladie et d'assurance médicaments	✓	
17. Taxes et impôts liés à la sécurité au travail	✓	
18. Retenues d'impôt sur le revenu des particuliers		✓
Impôts fonciers		
19. Impôts fonciers sur les biens immobiliers appartenant à l'entreprise	✓	
20. Taxes sur les biens immobiliers loués par l'entreprise	✓	
21. Cotisations spéciales	✓	
22. Droits de mutation immobilière sur les transactions de biens immobiliers	✓	
Droits de douane et d'accise		
23. Droits de douane	✓	
24. Droits fédéraux sur la vente de produits alcoolisés		✓
25. Droits provinciaux sur la vente de produits alcoolisés		✓
26. Droits d'accise fédéraux sur la vente de produits du tabac		✓
27. Droits d'accise provinciaux sur la vente de produits du tabac		✓
28. Droits fédéraux sur les exportations de tabac		✓
29. Droits fédéraux sur les primes d'assurance étrangères		✓
30. Taxes fédérales sur les carburants		✓
31. Taxes provinciales sur les carburants		✓
Impôts miniers		
32. Impôts miniers	✓	
33. Surtaxe sur la production	✓	
34. Impôts sur le revenu de location et les redevances	✓	
Taxes sur les produits et services		
35. TPS/TVH/TVQ, incluant la partie irrécupérable	✓	✓
36. TVP, incluant la partie irrécupérable	✓	✓
Taxes sur les déplacements et les spectacles		
37. DSPTA versés au titre des frais de l'entreprise	✓	✓
38. Taxes engagées par l'entreprise au titre de l'hébergement	✓	
39. Taxes sur le pari mutuel et les spectacles	✓	
40. Taxes et prélèvements perçus par les hôteliers et les exploitants d'un centre de villégiature		✓
Retenues d'impôt		
41. Retenues d'impôt sur des non-résidents		✓
Autres taxes et impôts		
42. Taxe sur les primes d'assurance	✓	✓
43. Taxes écologiques sur les pneus	✓	✓
44. Prélèvements provinciaux sur le recyclage	✓	✓
45. Frais payés à Stewardship Ontario	✓	
46. Paiements d'immatriculation des véhicules motorisés	✓	
47. Taxes sur les services publics (électricité et eau)	✓	
48. Taxes sur les services publics (télécommunications)	✓	✓
49. Taxe pour l'éducation du Nord de l'Ontario	✓	
Nombre de taxes et d'impôts	38	21

Annexe B : Membres du CCCE

Au 31 mars 2008

Entreprise	Dirigeant membre
Accenture Inc.	William F. Morris
La Société de Gestion AGF Limitée	Blake C. Goldring
Agrium Inc.	Michael M. Wilson
Air Canada et Gestion ACE Aviation Inc.	Robert A. Milton
Alberta Newsprint Company	Ronald N. Stern
Amaranth Resources Limited	Joseph L. Rotman
AMD Canada	James D. Fleck
Aon Reed Stenhouse Inc.	Christopher S. Fawcus
ArcelorMittal Dofasco Inc.	Juergen Schachler
Astral Media Inc.	Ian Greenberg
La Banque de Nouvelle-Écosse	Richard E. Waugh
Société aurifère Barrick	Peter Munk
Société aurifère Barrick	Gregory C. Wilkins
Bata Limited	Thomas J. Bata
Bell Canada Entreprises	Michael J. Sabia
Société en commandite Bentall Capital	Gary Whitelaw
BMO Groupe financier	William A. Downe
Bombardier Inc.	Laurent Beaudoin
Brookfield Asset Management Inc.	Jack L. Cockwell
Brookfield Asset Management Inc.	J. Bruce Flatt
Bruce Power	Duncan Hawthorne
CAE Inc.	Robert E. Brown
La Corporation CAI Capital	David M. Culver
La Chambre de Commerce du Canada	John E. Peller
Conseil canadien des chefs d'entreprise	Thomas d'Aquino
Conseil canadien des chefs d'entreprise	J. Edward Newall
Manufacturiers et Exportateurs du Canada	David T. Fung
Canadian Oil Sands Limited	Marcel R. Coutu
Chemin de fer Canadien Pacifique	Fred Green
Canfor Corporation	Peter J. G. Bentley
Canfor Corporation	James F. Shepard
CanWest Global Communications Corp.	Leonard J. Asper
Cargill Limitée	Len J. Penner
Groupe CGI inc.	Serge Godin
Groupe CGI inc.	Michael E. Roach
CHC Helicopter Corporation	Sylvain Allard
Chrysler Canada Inc.	Reid Bigland
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Gerald T. McCaughey
Clearwater Fine Foods Inc.	John C. Risley
CN	E. Hunter Harrison
Conseil du patronat du Québec	John LeBoutillier
Coril Holdings Ltd.	John K. Amundrud
Coril Holdings Ltd.	Ronald N. Mannix
Corus Entertainment Inc.	John M. Cassaday
Samson Bélair Deloitte & Touche	Alan N. MacGibbon
Direct Energy	Deryk I. King
Dow Chemical Canada Inc.	J. Jeff Johnston
Edco Financial Holdings Ltd.	N. Murray Edwards
EDS Canada Inc.	Frank H. Hart

Entreprise	Dirigeant membre
La compagnie E.I. du Pont Canada	William B. White
E-L Financial Corporation Limited	Duncan N. R. Jackman
Emera Inc.	Chris Huskison
EnCana Corporation	Randall K. Eresman
Ericsson Canada Inc.	Mark Henderson
Ernst & Young SRL	Louis P. Pagnutti
Fairfax Financial Holdings Limited	V. Prem Watsa
Federal Express Canada Itée	David Binks
Fednav Limitée	Laurence G. Pathy
Finning International Inc.	Douglas Whitehead
Fording Canadian Coal Trust	Michael A. Grandin
Ganong Bros. Limited	David A. Ganong
Gaz Métro	Sophie Brochu
Générale Électrique du Canada	M. Elyse Allan
General Motors du Canada Limitée	Arturo S. Elias
Giant Tiger Stores Limited	Gordon Reid
La Great-West, compagnie d'assurance-vie	Raymond L. McFeetors
Éthanol GreenField Inc.	Kenneth E. Field
Harris Steel Group Inc.	John Harris
Harvard Developments Inc. - A Hill Company	Paul J. Hill
Hewlett-Packard (Canada) Cie	Paul Tsaparis
Holding O.C.B. Inc., Cordon Bleu International Ltée et Ouimet-Tomasso Inc.	J.-Robert Ouimet
Home Dépôt du Canada Inc.	Annette Verschuren
Banque HSBC Canada	J. Lindsay Gordon
H.Y. Louie Co. Limited	Brandt C. Louie
IBM Canada Ltée	Dan J. Fortin
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	Tim J. Hearn
Imperial Tobacco Canada Limited	Benjamin Kemball
Industrielle Alliance Assurance et services financiers inc.	Yvon Charest
Inwest Investments Ltd.	Hassan Khosrowshahi
James Richardson & Fils, Limitée	Hartley T. Richardson
Kaiser Resources Limited	Edgar F. Kaiser, Jr.
The Katz Group of Companies	Daryl A. Katz
Keg Restaurants Ltd.	David Aisenstat
KingSett Capital Inc.	Jon E. Love
KPMG	William A. MacKinnon
Kruger Inc.	Joseph Kruger II
Lawrence & Company Inc.	R. Jack Lawrence
Linamar Corporation	Linda S. Hasenfratz
Compagnie 3M Canada	James W. McSheffrey
Maclab Enterprises	Marc de La Bruyère
Financière Manuvie	Dominic D'Alessandro
Les Aliments Maple Leaf Inc.	Michael H. McCain
Marsh Canada Limitée	Alan W. Garner
Matco Investments Ltd.	Ronald P. Mathison
McCain Foods Limited	Dale F. Morrison
MDS Inc.	Stephen P. DeFalco
Mercer (Canada) Limitée	Jacques Théorêt
Methanex Corporation	Bruce M. Aitken

Entreprise	Dirigeant membre
Microsoft Canada Co.	Phil Sorgen
MTS Allstream Inc.	Pierre Blouin
Banque Nationale du Canada	Louis O. Vachon
Newfoundland Capital Corporation Limited	Harry R. Steele
Corporation Nortel Networks	Mike S. Zafirovski
NOVA Chemicals	Jeffrey M. Lipton
Orlando Corporation	Carlo Fidani
Open Text Corporation	Tom Jenkins
Palliser Furniture Ltd.	Arthur A. DeFehr
PCL Construction Group Inc.	Ross A. Grieve
Pengrowth Management Limited	James S. Kinnear
Petro-Canada	Ron A. Brenneman
Polygon Homes Ltd.	Michael J. Audain
Power Corporation du Canada	André Desmarais
Power Corporation du Canada	Paul Desmarais, Jr.
Corporation Financière Power	R. Jeffrey Orr
Pratt & Whitney Canada Corp.	Alain M. Bellemare
PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.	Christie J. B. Clark
Reliance Comfort Limited Partnership	Roger Rossi
Groupe Financier Richardson Limitée	H. Sanford Riley
Rio Tinto Alcan	Richard B. Evans
Rogers Communications Inc.	Edward S. Rogers
Rothmans Inc.	John R. Barnett
Banque Royale du Canada	Gordon M. Nixon
ShawCor Ltd.	William P. Buckley
Shell Canada Limitée	David R. Collyer
Siemens Canada Limitée	Guenther R. Scholz
Groupe SNC-Lavalin inc.	Jacques Lamarre
Southhill Strategy Inc.	Michael I. M. MacMillan
Compagnie d'assurance Standard Life du Canada	Joseph Iannicelli
Stone Creek Properties Inc.	Guy J. Turcotte
Financière Sun Life inc.	Donald A. Stewart
Suncor Énergie Inc.	Richard L. George
Groupe Financier Banque TD	W. Edmund Clark
Teck Cominco Limited	Donald R. Lindsay
TELUS	Darren Entwistle
Tenaris Canada	Alberto Iperti
The Thomson Corporation	Richard J. Harrington
TransAlta Corporation	Stephen G. Snyder
TransCanada Corporation	Hal Kvisle
Ultramar Ltée	Jean Bernier
Acier U.S. Canada Inc.	Douglas R. Matthews
Vale Inco Limited	Murilo Ferreira
Viterra Inc.	Mayo Schmidt
Wittington Investments, Limited	Anthony R. Graham
The Woodbridge Company Limited	W. Geoffrey Beattie
Xerox Canada Itée	Kevin M. Warren
Yanke Group of Companies	Russel Marcoux
Groupe Pages Jaunes Cie	Marc P. Tellier

Annexe C : Rapport succinct à l'intention des répondants – un modèle

Quelle est votre charge fiscale totale?

Enquête de PricewaterhouseCoopers pour le compte du Conseil canadien des chefs d'entreprise
Rapport succinct à l'intention des entreprises répondantes

Entreprise : Canco modèle

31 décembre 2006

Rang parmi les répondants, en termes de capitalisation boursière

14/39

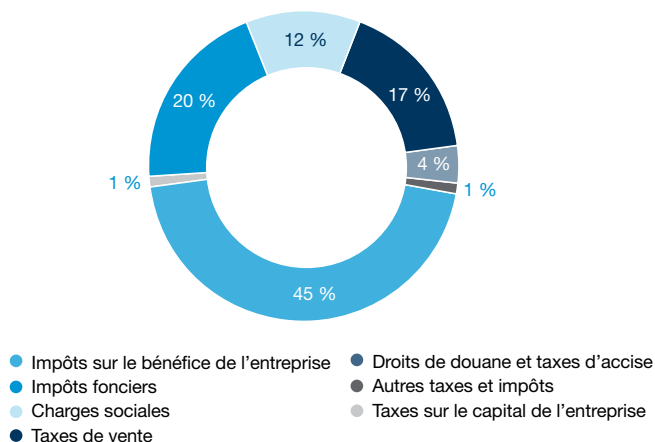
en milliers de \$	Valeur	Rang*
Total des taxes et impôts pris en charge par l'entreprise	420 411 \$	16/39
Bénéfice avant taxes et impôts	1 212 607 \$	9/39
Taux d'imposition total – taxes et impôts en % du bénéfice avant taxes et impôts	34,67 %	7/39
Total des taxes et impôts perçus	698 311 \$	10/39
Total des autres paiements au gouvernement	2 375 \$	20/39

Taxes et impôts pris en charge et autres paiements	en milliers de \$
Impôts sur le bénéfice de l'entreprise	188 389
Taxes sur le capital de l'entreprise	4 378
Charges sociales	50 508
Impôts fonciers	85 142
Taxes sur les primes d'assurance	s.o.
Taxes de vente	72 590
Droits de douane et d'accise	16 782
Droits sur le tabac	s.o.
Droits sur les alcools	s.o.
Licences	253
Taxes sur les services publics	52
Taxes sur les voyages et l'hébergement	182
Autres taxes et impôts	2 135
Autres paiements au gouvernement	2 375
Total	422 786

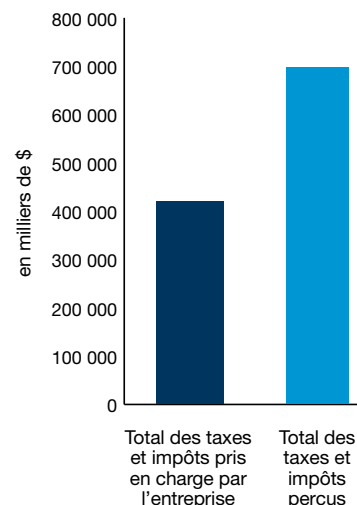
Taxes et impôts perçus	en milliers de \$
Retenues d'impôt des non-résidents	4 389
Charges sociales	252 687
Taxes sur les primes d'assurance	195 932
Taxes de vente	245 303
Droits sur les carburants	s.o.
Taxes sur les services publics	s.o.
Taxes sur les voyages et l'hébergement	n.f.
Autres	s.o.
Total	698 311

* Rang : Valeurs classées en ordre descendant.
s.o. = sans objet; n.f. = non fourni

Total des taxes et impôts pris en charge



Total des taxes et impôts perçus



Coordonnées de l'équipe de la charge fiscale totale de PricewaterhouseCoopers

Pour plus de détails sur le présent rapport, veuillez communiquer avec l'une des personnes suivantes :



Thomas O'Brien
416 869 2432
thomas.w.obrien@ca.pwc.com

Tom O'Brien, associé principal aux Services fiscaux de PricewaterhouseCoopers, est responsable de l'initiative canadienne de la charge fiscale totale. Ayant accumulé plus de 35 ans d'expérience, il fait partie des spécialistes du cabinet tout désignés pour aider les entreprises confrontées à des problèmes fiscaux complexes.



Pierre Lessard
514 205 5034
pierre.lessard@ca.pwc.com

Pierre Lessard est le leader des Services fiscaux au bureau de Montréal de PricewaterhouseCoopers. Ayant accumulé plus de 25 ans d'expérience en fiscalité, Pierre conseille de grandes sociétés et des sociétés privées sur des sujets complexes en fiscalité.



Kim Wood
416 814 5827
kim.a.wood@ca.pwc.com

Kim Wood, directrice à la fiscalité des entreprises chez PricewaterhouseCoopers à Toronto, est le chef de projet de l'initiative canadienne de la charge fiscale totale. Spécialiste en fiscalité canadienne et internationale, elle s'occupe surtout de l'industrie minière.



Mixed Sources

Product group from well-managed forests, controlled sources and recycled wood or fiber
www.fsc.org Cert no. SW-COC-002586
© 1996 Forest Stewardship Council



Les pages de ce document ont été imprimées sur du papier Supreme Matte 93 livres et Supreme Matte 80 livres, qui sont des papiers couchés contenant 10 % de papier recyclé post-consommation.

Les cabinets du réseau mondial de PricewaterhouseCoopers (www.pwc.com) fournissent des services de certification, de fiscalité et de conseils dans divers secteurs d'activité afin d'apporter une valeur ajoutée à ses clients et à leurs parties prenantes et de promouvoir la confiance du public. Dans les 150 pays où sont réparties les sociétés membres du réseau, plus de 146 000 personnes mettent en commun leurs idées et leur expérience pour trouver des solutions, présenter une perspective nouvelle et donner des conseils pratiques. Au Canada, PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l. (www.pwc.com/ca/fra) et ses entités apparentées comptent plus de 5 200 associés et employés.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l. a préparé la présente publication pour informer les lecteurs des derniers développements à la date de publication. Le texte ne constitue pas une analyse définitive de la loi et ne saurait remplacer non plus les conseils professionnels. Les lecteurs devraient faire appel à leurs conseillers professionnels pour déterminer comment l'information peut s'appliquer à leur situation.

La présente publication ne peut être affichée ou imprimée que si elle est destinée à un usage personnel et non commercial et reprise intégralement (incluant tout avis de droit d'auteur et autre droit de propriété). Toute reproduction non autorisée est strictement interdite.

© PricewaterhouseCoopers, 2008. Tous droits réservés. « PricewaterhouseCoopers » s'entend du réseau de sociétés membres de PricewaterhouseCoopers International Limited, chacune étant une entité distincte et indépendante sur le plan juridique.